

Le boulot : préparation du départ et du retour !

Soumis par Perrine
22-05-2008

Si tout le monde pense que c'était acquis au niveau de mon boulot, il n'en est rien !

Même si cela est plus simple que dans une boîte privée, il faut s'organiser.

Mes collègues et ma coordinatrice sont informés de mon projet depuis plus d'un an, il a fallu que je me justifie quant au fait de ne pas prendre de poste à responsabilités (je considère que cela aurait été irrespectueux vis à vis d'une équipe de s'engager sur une période courte), donc au niveau fonctionnel la gestion de mon départ est anticipée.

Du côté administratif, une demande de disponibilité est à formuler au moins 4 mois avant la date de départ (au sein de ma collectivité). Ce que j'ai fait en adressant un courrier à mon Unité de Gestion Direct le 24 avril dernier.

Selon le "Vade-mecum de l'encadrant" (document de référence pour la Mairie de Paris), la disponibilité est dite "de droit" pour raisons familiales (entre autres) : - pour élever un enfant de moins de huit ans ; - pour suivre son conjoint ; etc ... Ce qui est mon cas.

S'en est suivit une réponse par arrêté municipal du 29 avril 2008.

Maintenant que le départ est assuré, reste à organiser le retour ! Et ça aussi, c'est de l'organisation et de l'anticipation.

Déjà, il faudra penser à envoyer un courrier depuis l'Argentine ou la Bolivie, pour être sûr que mon employeur reçoive ma demande de réintégration deux mois avant ma reprise (le 1er août 2009).

Ensuite, nous avons pensé avec ma collègue que je réintègre mon poste de responsable adjointe dans la crèche où je travaille ... Cependant, à cette demande, nous avons eu comme réponse : "Vu votre expérience Mme Gourgeot, il y a longtemps que vous devriez être sur un poste de responsable ! On vous laisse tranquille avant votre départ, mais au retour, ne vous faites pas d'illusions : vous ne pourrez plus prétendre à un poste d'adjointe, vous serez mis sur un poste

de responsable, pour des remplacements en attendant que vous postuliez !" Il est vrai que depuis Mars 2007, 3 ans d'expériences suffisent pour prétendre à un poste de responsable ... Cela fait déjà 5 ans et demi que je travaille !

Quitte à être sur un poste à responsabilités, autant que je choisisse ce poste ... C'est ce que je vais essayer de faire avant mon départ en guettant les opportunités qui se profilent pour septembre 2009 !